



COMMUNIQUE DE PRESSE, le 30 mai 2016

Le Pôle hainuyer : deux années après sa création, quelle plus-value ?

Suite à l'adoption du Décret « Paysage » en 2014, le Pôle hainuyer constitue une structure nouvelle et inédite, définie sur une base géographique et regroupant tous les acteurs de l'Enseignement supérieur en Hainaut, **toutes formes d'enseignement et tous réseaux confondus**. Il rassemble quelques 35.000 étudiants issus de 37 établissements d'Enseignement supérieur parmi lesquels 3 Universités (UMONS, UCL, ULB), 3 Hautes Ecoles (Haute Ecole en Hainaut, Haute Ecole Louvain en Hainaut, Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet), 3 Ecoles supérieures des Arts (Arts au carré, Académie des Beaux-Arts de Tournai, ESA Saint Luc Tournai) et 28 Etablissements de Promotion sociale.

L'objectif du Pôle hainuyer est de promouvoir les collaborations entre les institutions hainuyères partenaires en vue d'offrir des services de qualité aux étudiants.

Après deux années de fonctionnement, les principales actions du Pôle hainuyer qui apportent une plus-value manifeste aux différents acteurs concernés portent notamment sur **l'aide à la réussite, le partage des ressources et des infrastructures, l'information et l'orientation** des futurs étudiants.

En ce qui concerne l'aide à la réussite, **la formation « Je rebondis »** a été mise en place ces deux dernières années à destination des étudiants de l'Enseignement supérieur en situation d'échec et souhaitant se réorienter après la session d'examens de janvier. Cette formation est commune à toutes les institutions partenaires et est organisée en collaboration directe avec les Etablissements de Promotion sociale. **Le projet « Coup de pouce »** récemment instruit, et qu'il est prévu de concrétiser prochainement, concerne l'organisation d'activités de préparation aux études supérieures en collaboration avec l'Enseignement de Promotion sociale. Il s'adressera plus particulièrement aux étudiants sortant des filières technique et professionnelle de l'Enseignement secondaire.

Le Pôle hainuyer permet également aux étudiants et enseignants hainuyers de bénéficier d'un plus large éventail de services à leur disposition, à travers le partage de ressources et d'infrastructures. Une convention globale a été signée qui permet aux étudiants, enseignants, chercheurs et autres membres du personnel **d'accéder à toutes les bibliothèques** des institutions du Pôle situées en Hainaut. Les modalités d'un **partage partiel de logements d'étudiants, d'infrastructures sportives ainsi que d'espaces culturels**, sont en passe d'être finalisée et seront opérationnelles dès l'année académique prochaine.

L'information et l'orientation ont fait l'objet d'une approche concertée visant à fournir des renseignements structurés et pratiques susceptibles de mieux orienter les élèves du secondaire, ainsi que les étudiants du supérieur ou les adultes engagés dans la vie active qui souhaitent entamer, poursuivre ou reprendre des études supérieures.

Avec **le lancement officiel ce lundi 30 mai 2016 du site web du Pôle hainuyer (<http://www.polehainuyer.be>)**, un répertoire des 550 formations offertes dans le Hainaut dans 20 domaines d'études supérieures est accessible depuis un seul et même support via une interface simple et pratique. Celui-ci renvoie vers les informations complètes sur les sites web des institutions et donne une vision globale de l'offre de formation dans le Hainaut, toutes formes d'enseignement (Universités, Hautes Ecoles, Ecoles supérieures des Arts et Etablissements de Promotion sociale) et tous types de formation (formation initiale ou continue ; en horaire de jour, décalé ou adapté) confondus.

D'autres actions ont également été concrétisées dans le domaine de **l'aide aux étudiants à besoins spécifiques**. Le Pôle hainuyer suscite une approche concertée sur les modalités d'accueil des étudiants à



besoins spécifiques, notamment à travers le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les institutions.

D'autres initiatives du Pôle hainuyer touchent également les domaines de la **mobilité étudiante** et de la **recherche**. Citons, par exemple, la réalisation d'un « Guide d'accueil des étudiants internationaux du Pôle hainuyer », l'organisation d'une Journée d'accueil commune des étudiants internationaux, la mutualisation de cours de Français Langue Etrangère à destination des étudiants internationaux ainsi que l'organisation de Journées scientifiques annuelles, etc.

Si l'action du Pôle hainuyer sera à juger dans quelques années sur la base des plus-values qu'il est parvenu à apporter aux acteurs directement concernés de l'Enseignement supérieur en Hainaut, **les deux premières années de fonctionnement se révèlent extrêmement encourageantes** dans la mesure où la plupart des actions mises en place aujourd'hui n'auraient probablement jamais pu l'être sans les contacts structurels entre partenaires induits par l'existence du Pôle hainuyer.

Contact :

Lydie LEJUSTE (0477/58.93.87 – lydie.lejuste@polehainuyer.be)

Site su Pôle hainuyer : <http://www.polehainuyer.be>

Le rapport d'activité de l'année 2015 du Pôle hainuyer peut être obtenu en contactant Lydie Lejuste.